



Le Comité interprofessionnel des
vins du jura
Crédit Agricole de Franche-
Comté

Jean-Charles Tissot, Président du CIVJ

« Je tiens tout d'abord à remercier Madame la Provisoire pour son accueil. Remerciement chaleureux également, au Crédit Agricole qui est à l'initiative de cette journée. Merci, pour les soutiens dans cette opération : CERFrance, la Chambre d'Agriculture, la société de viticulture du jura, les vignerons, coopérateurs, négociants qui ont participé également à l'organisation ainsi que tous les partenaires de la filière viticole.

Le vignoble du Jura s'interroge sur son devenir et c'est la raison pour laquelle, nous avons baptisé cette journée « vignoble du jura, terre d'avenir »

Le vignoble du Jura, Terre d'avenir

Dans le cadre de la dynamisation du territoire, le vignoble du jura est au cœur d'un événement convivial et d'échange. Soucieux d'accompagner la filière viticole, le Crédit Agricole de Franche-Comté coorganise une journée avec les professionnels et partenaires de la filière au Lycée Agricole de Montmorot. Plus de 300 personnes étaient présentes dont les vignerons du Jura, des élus politiques, des professionnels mais également la presse locale. Dans ce panel, les jeunes en attentes d'installation dans le domaine de la viticulture sont tout particulièrement mis en avant, du fait de l'avenir et la transmission des terres de la région.

Un secteur en évolution permanent, le vignoble du Jura se distingue de par son offre de produits, uniques et multiples. Ses vins à fortes identités, appréciés par leurs « typicités » (savagnin,...) ou par leurs capacités à s'adapter aux modes de consommation (crémant, macvin,...) réputé pour son vin jaune. Ils connaissent un succès grandissant au niveau international.

La filière vitivinicole française soulève néanmoins, des problématiques : l'impact sur l'environnement, l'activité socio-économique sur la production ainsi que les difficultés intergénérationnelles.

Au terme de cette journée, le Crédit Agricole renforce l'ensemble de ses valeurs de partenaires de la filière.

Sonia DA COSTA



Débat animé par M. CATTEAU :

Joël MORIN (coopération, CAFC)

Hervé LIGIER (Psdt appel Arbois CER)

Jean Yves NOIR (SAFER)

Arnaud VAN DER VOORDE (négoce)

Jean Etienne PIGNIER (Nez dans le vert)

Jean Charles TISSOT (CIVJ)

Damien Courbet (SVJ)

Olivier BLONDEAU (Ch. d'agriculture)



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

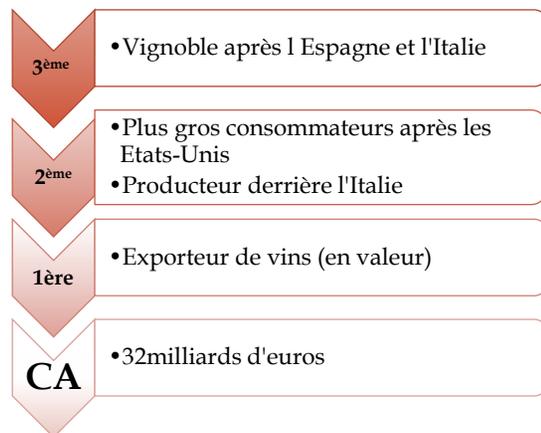


RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

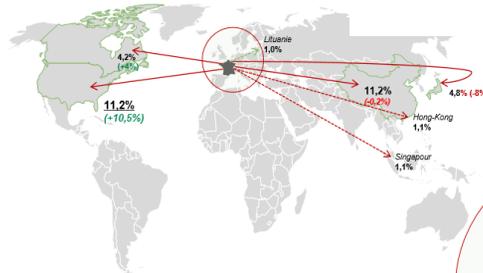
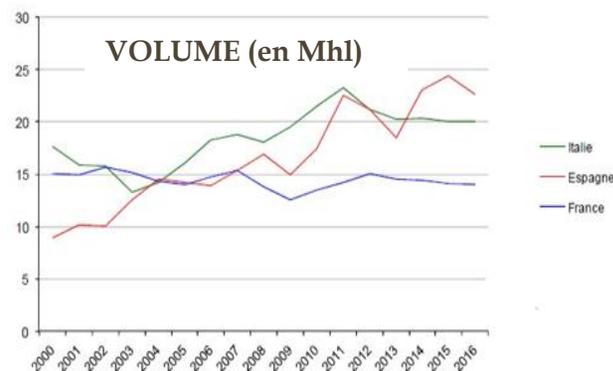


LE MARCHE VITICOLE MONDIAL

Présenté par Sophie CARON, Crédit Agricole S.A



L'Exportation



Un marché qui se tend ...



- **Consommation mondiale** reste élevée et perspectives de croissance
- **Exportation** à un niveau élevé
- **Attractivité des vins français** reste forte : la France reste incontournable dans les portefeuilles importations des pays tiers.



- **Baisse de la consommation** en France et en Europe
- **Hausse des importations**
- **Petits millésimes** 2016 et 2017
- **Pertes de marché** (faiblesse de l'offre et concurrence Pays du Nouveau Monde)
- **Effritement des transactions et cours du vrac.**



Enjeux :

Maintenir et dvp une production nationale de qualité
Recherche de la croissance en interne et à l'export

- Regagner des parts de marché à l'export
- Soutenir l'image qualitative des vins français
- Stratégie d'influence → Concurrence forte
- Préserver le potentiel du vignoble
- Développer l'innovation

Conséquences :

- **Baisse globale de production européenne -14%**
- Faibles vendanges
- Diminution stocks
- Production insuffisante face à une consommation importante



vec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



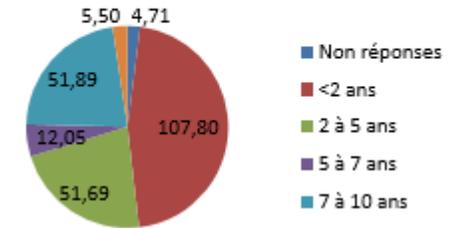
RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



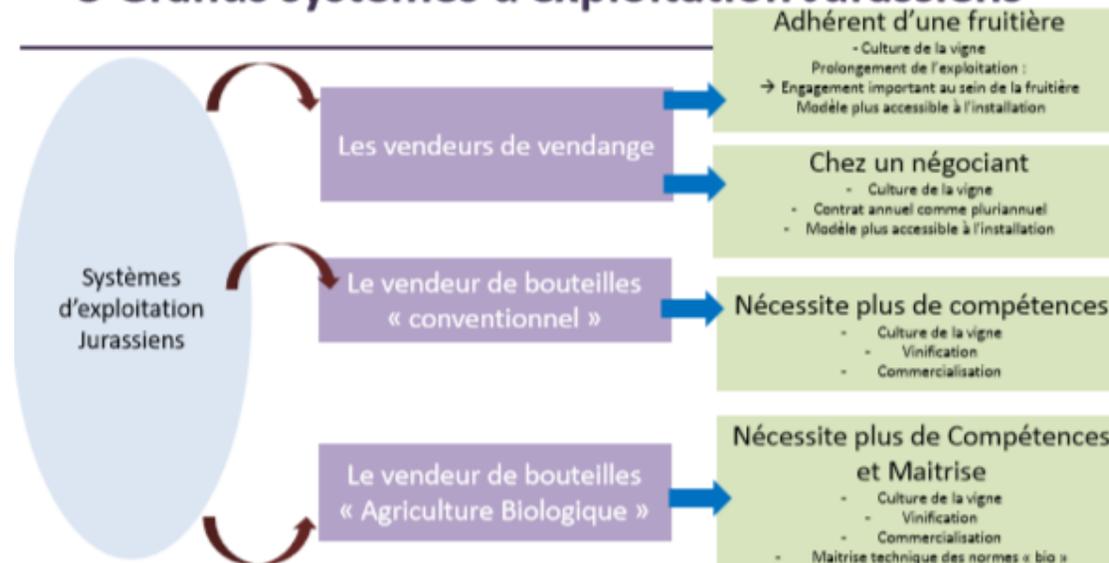
DIMINUTION DE PRODUCTION ET L'AVENIR DU VIGNOBLE JURASSIEN

- Tendances des rendements à la baisse/ Hausse des ventes → Diminution des stocks depuis 2002 (- 30%)
- Vignoble vieillissant : Les vignes et les hommes → Problématique de transmissions
- Superficies en appellation 11212 hectares : Côtes du Jura, Arbois, Etoile, Château-Chalon
Ce sont : (9200 hectares potentiellement disponibles)
- Les surfaces plantées en AOC sont stables depuis 20 ans.
- Transactions et marché fonciers viticole Jurassien = prix stable
- Intervention Safer sur 5 ans :
 - Les acquisitions : 56 ventes (6 exploitations), 101 ha, 2M euros
 - Les rétrocessions : 61 ventes, 78 Ha, 12 installations, 49 conformations

234 ha de Foncier à transmettre au cours des 10 prochaines années
(source CA39 : 35 enquêtés)



3 Grands systèmes d'exploitation Jurassiens



Cette diversité est un véritable atout et ces trois systèmes d'exploitation sont rentables



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



Les contraintes et les atouts du Vignoble Jurassien :

"Vignoble du Jura, Terre d'avenir ! Quels sont les enjeux ? Transmission, restructuration et reconquête du vignoble"

Jean Charles TISSOT (CIV) :

Le but de colloque est de communiquer autour de l'attractivité du vignoble Jurassien. Le vignoble du Jura couvre une superficie de 2000 hectares de vignes et que l'on dispose d'un réservoir de 9000 hectares classés en appellation d'origine contrôlée.

Re-dynamiser les plantations : - Compenser notamment les maladies du bois, l'une des causes de mortalités des vignes,
- Envisager de nouvelles plantations afin d'installer des jeunes exploitants pour conforter le vignoble

Le vigneron doit anticiper sa sortie avant sa retraite. L'âge moyen des exploitants est relativement élevé, il est important d'accompagner les viticulteurs dans leurs cessions d'activités

Le vignoble Jurassien porte le nom d'une région géographiquement connue dans le monde de part sa qualité et son image de marque.

Hervé LIGIER (Psdt appellation Arbois, CERFrance) :

Nous avons toujours cultivé la différence par rapport à nos vins. Aujourd'hui, les consommateurs cherchent des produits du terroir.

La notoriété du vignoble Jurassien a progressé à l'étranger. Nous sommes sollicités par les importateurs des quatre coins du globe.

Le développement de la filière viticole va se faire essentiellement à l'exportation grâce à une qualité et une particularité des produits. Ce qui intéresse le monde, c'est l'image verte de nos produits. En effet, les vins du Jura sont des produits durables, avec un groupe biologique dynamique mais aussi des viticulteurs qui exercent une culture raisonnée.

Etienne PIGNIER (Nez dans le vert) :

Le bio : c'est une volonté de production, chacun son choix de production.

La culture bio du Jura progresse très rapidement, nous sommes la région la plus « bio » de France. La culture biologique est plus difficile techniquement que la culture conventionnelle, les vins seront mieux valorisés.

Que peuvent apporter les opérateurs de la filière pour intéresser les candidats à l'installation ?

"Il est fondamental d'avoir un équilibre (négoce, vigneron indépendants etc.), c'est ce qui fait la réussite de vignoble Jurassien. Le dialogue est extrêmement important ..."

Jean Yves NOIR (SAFER) :

En termes de foncier, par rapport à d'autres régions viticoles, le vignoble Jurassien reste accessible. Malheureusement pour les viticulteurs, les appellations se chevauchent. Chaque propriétaire de vigne est tenu d'entretenir son terrain.

L'idée de la Safer, est d'arriver à constituer un stock de terrain afin de pouvoir proposer un échange à des éleveurs qui en contrepartie libéreront des terres plus propices à la culture des vignes.



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



Olivier BLONDEAU (Chambre d'agriculture):

Nous avons un Point d'Accueil Installation Transmission avec des outils de diagnostics. Nous avons également un accès aux aides à l'installation pour les jeunes. Au sujet de la productivité, il y a un travail à faire sur le foncier mais aussi sur l'amélioration techniques du vignoble (technicités, vigneron et exploitations vieillissantes

Damien COURBET (SVJ) :

La baisse des rendements n'est pas essentiellement dû aux incidents climatiques.

Il faut savoir qu'il y a beaucoup de personnes qui sont là pour vous aider, vous accompagner. On a des techniciens sur le terrain.

On se doit de faire avancer notre vignoble ...

Arnaud VAN DER VOORDE (négoce) :

Le travail autour de la filière à faire sera bénéfique pour les générations futures.

Le choix de mettre tout ou une partie de sa production en contrat permet à l'exploitant d'avoir une rentrée de trésorerie rapide afin de se projeter sur des projets d'exploitations.

Joel MORIN (coopération, CAFC) :

Il faut connaître le fonctionnement d'une coopérative. C'est une société appartenant à plusieurs viticulteurs qui ont choisi de travailler ensemble pour produire et vendre leurs vins afin de mutualiser leurs investissements et bénéficier d'une dynamique de coûts.

La coopérative répartie entre viticulteurs, le produit des ventes. Cette rémunération se fait en fonction de la qualité du raisin apporté par appellation.

Elle est le prolongement de leurs exploitations. C'est aussi un lieu d'échange, d'entraide et de communication.

L'essentiel du débat :

"Il est essentiel d'acquérir une stratégie de développement. Il faut l'organiser pour ne pas la subir."

Jean Marie SERMIER (Député) :

Si on veut avoir une vraie stratégie de filière avec l'ensemble de l'agriculture (3 familles de l'agriculture), il faut faire attention pour qu'on puisse continuer cette stratégie.

Il faut que la production et la filière puissent se maintenir et se développer afin d'acquérir en force de frappe financières et commerciales.

J'ai déjà proposé un texte de loi sur le problème des maladies du bois, Il faut accélérer, coordonner les recherches sur les maladies du bois

Jean-Pascal BURONFOSSE (vigneron) :

Dans les années 1993 et 1994, la filière connaissait déjà des négociations sur les problématiques du foncier

Valentin MOREL (vigneron, jeune installé) :

Quels sont les moyens ? Qui paie la transmission ? On ne peut pas demander aux jeunes de s'endetter pour acheter des hectares. Il faut les aider, que l'argent public soit mis à disposition.

Il faut savoir que pour planter 300 hectares de vignes, il faut 10 millions d'euros

Pierre ROLET (vigneron) :

Je voudrais revenir sur 3 aspects autour du développement du vignoble, qui n'ont pas été abordés :

L'aspect social car les vigneron du Jura sont des employeurs de salariés (qui participent à la vie commune viticole),

L'aspect économique (les entreprises qui vivent autour et avec la viticulture) et l'œnotourisme.



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



CERFRANCE
INDOIRE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE



safer
Bourgogne Franche-Comté



vins du
Jura
COMITE
INTERPROFESSIONNEL
DES VINS DU JURA

Xavier REVERCHON (vigneron) :

Un certain nombre de viticulteurs suppriment l'appellation de leurs étiquettes. L'appellation me semble être un élément d'image et de support de communication

Philippe DUGOIS (vigneron) :

De moins en moins de jeunes veulent s'investir dans les OPA. A l'heure actuel, on est qu'un petit groupe de viticulteurs à vouloir être élus.

Certes, cela demande du temps sur le travail, mais il me semble intéressant d'y participer et d'y venir partager ses idées.

Jean Marie GRANDVAUX (salarié en viticulture en Bourgogne, futur installé) :

Commercialement et économiquement, il est très intéressé d'investir dans le jura. On retrouve dans le vignoble des valeurs humaines et d'entraides entre viticulteurs.

Comment préserver cette viticulture familiale ?

Bruno BIENAIME (vigneron jeune installé) :

J'ai rencontré des difficultés pour trouver des vignes. J'avais monté un dossier auprès de la SAFER, quand j'ai dit que j'étais en bio, je me suis senti évincé.

Par vécu personnel, j'ai conclu qu'il fallait se débrouiller soi-même

Ils ont répondu :

"Vignoble du Jura, Terre d'avenir! Il faut prendre des mesures pour lui donner un avenir !"

Jean Charles TISSOT (CIV):

On va lancer un recensement du foncier disponible. Le vignoble Jurassien détient un véritable potentiel en termes d'appellations mais également de plusieurs milliers d'hectares.

Il n'y a jamais eu de dynamique collective est ce que nous voulons corriger aujourd'hui.

Il est essentiel d'acquérir une stratégie de développement. Il faut l'organiser pour ne pas la subir.

Hervé LIGIER (Psdt appellation Arbois, (CER)):

L'appellation est une valeur forte et collective. C'est une réelle valeur ajoutée et une protection

Jean Yves NOIR (SAFER):

Nous avons toujours mauvaise presse. Quand nous avons dix candidats, « nous faisons neuf malheureux et celui qui est choisi estime que c'est normal, et souvent, qu'il a payé trop cher ». Ce sont des arbitrages.

Il existe un mode concurrentiel sur les attributions foncier (installations des jeunes, confortations, agrandissements, renouvellement et développement des domaines).

Thierry BRELOT (CAFC):

Le Crédit Agricole est en réflexion actuellement avec la SAFER pour porter le foncier le temps que l'installation se fasse

Franck DAVID (Conseil Départemental et DRAAF):

Le département est très conscient des difficultés et de l'avenir du vignoble Jurassien. Chaque jour, on se bat pour défendre l'agriculture et la viticulture



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

